

Municipalité

Affaire traitée par:
Denys Galley, ADM
021 796 21 30
Denys.galley@lutry.ch
Référence: DGA/mac

Lutry, le 24 mars 2020

Lettre de la municipalité aux habitants de 65 ans et plus

Madame, Monsieur,

La Suisse vit aujourd'hui une accélération de la propagation du coronavirus - COVID19. Dans ce contexte, le Conseil fédéral et le Conseil d'État prennent des mesures drastiques au sens de la loi sur les épidémies pour l'ensemble du territoire et il a renforcé **les mesures de protection de la population**.

Pour sa part, la municipalité a déployé son plan de continuité de l'administration afin de préserver au mieux la santé de ses collaboratrices et collaborateurs tout en assurant les services nécessaires à la population. Ce dernier implique des fermetures de lieux et des restrictions d'accès pour le public.

La municipalité prend la situation très au sérieux. Très soucieuse de votre santé, elle tient aujourd'hui à vous rappeler que les personnes âgées de plus de 65 ans sont considérées comme des personnes à risque et que, par conséquent, **nous vous recommandons vivement de rester chez vous et d'éviter les regroupements de personnes**.

Si vous avez besoin d'aide pour recevoir des médicaments vitaux prescrits par votre médecin, nous vous invitons à contacter votre pharmacie habituelle pour organiser une livraison à domicile. Pour les denrées alimentaires, les commerces de proximité (Alimentation Métraux, tél. 021 791 29 53 et Epicerie Crescenzo Gelormini, tél. 021 791 54 04) sont à votre service.

POUR LES PERSONNES ISOLEES, NE BENEFICIANT PAS D'AIDE DE L'EXTERIEUR (FAMILLE, VOISINS, PROCHES), nous mettons en place un service de livraison à domicile de produits de première nécessité dès le 27 mars 2020 et jusqu'à la fin des mesures exceptionnelles, aux conditions suivantes :

- **Produits figurant sur la liste annexée, dans la limite des stocks disponibles.**
- **Les commandes se font par téléphone au 021 791 46 88, du lundi au vendredi entre 08h30 et 11h30.**

./.



- Les livraisons sont effectuées en journée les mardis et vendredis. Notre service de livraison sonnera et déposera votre commande derrière la porte, sans aucun contact direct.
- Vos livraisons vous seront facturées ultérieurement par la Bourse communale. Les frais de livraison sont pris en charge par la commune.

Nous insistons sur le fait que ce système de livraison est destiné uniquement aux personnes sans possibilité de recevoir de l'aide de leur entourage.

Enfin, nous vous rappelons que des permanences téléphoniques destinées à la population sont également à votre disposition. Vous pouvez aussi consulter les différents liens sur Internet, afin de prendre connaissance des conseils et mesures édictées par les organes compétents. Pour les personnes qui seraient dans l'impossibilité de s'informer via Internet, il est conseillé de suivre attentivement la situation par l'intermédiaire de la presse écrite, de la télévision ou de la radio.

SI VOUS AVEZ DES DIFFICULTES A RESPIRER, DE LA TOUX OU DE LA FIEVRE, APPELEZ VOTRE MEDECIN OU UNE INSTITUTION DE SANTE. DECRIVEZ VOS SYMPTOMES ET SUIVEZ SCRUPULEUSEMENT LES RECOMMANDATIONS QUI VOUS SONT FAITES.

Numéros de téléphone des différentes permanences téléphoniques à votre disposition et sites Internet de référence :

- **Urgences santé (Ambulance)** 144
- **Centrale téléphonique des médecins** 0848 133 133
Hotline et Informations sur le Coronavirus
SANTÉ 0800 316 800 Tous les jours de 8h00 à 20h00
AUTRES QUESTIONS 021 338 08 08 Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
- Office fédéral de la santé publique : www.bag.admin.ch
- État de Vaud : www.vd.ch
- Site Hygiène, prévention et contrôle de l'infection : www.hpci.ch
- Unisanté : www.unisante.ch
- Commune de Lutry : www.lutry.ch

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
Charles Monod



Le secrétaire
Denys Galley

Annexe : 1 liste de produits de première nécessité